

## COMPTE –RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le vingt-huit septembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Claude JAOUEN, Maire.

**Date de convocation : 22 septembre 2016**

**Nombre de membres en exercice : 29**

**Nombre de membres présents : 23**

**Nombre de votants : 29**

**PRESENTS** : M. Claude JAOUEN - Mme Gaëlle MESTRIES - M. Patrice DUMAS - Mme Ghislaine MARZIN - M. Alain MORI - Mmes Marie-Edith MACÉ - Joëlle DY - Sophie LE DRÉAN QUÉNEC'H DU - Sylvie VIROLLE - Françoise LERAY - MM. Marcel JORET - Yann LE GUEN - Aroun PAJANIRADJA - Mme Florence BOULLET - M. Laurent TALLEC - Mme Christine PIETTE - M. Stéphane BONNEL - Mme Marie-Christine GARNIER - M. Pierre HUCKERT - Mmes Sonia GAMEROFF - Annie LIS - MM. Bernard VINATIER - Yves FERÉY.

**ABSENTS EXCUSES** : M. Jean-Michel PÉNARD

M. Laurent MOLEZ

M. Merwan GARROUJ

Mme Nathalie LECARDONNEL

M. René MARHEM

Mme Nathalie BELLEC

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mr Marcel JORET

**POUVOIRS** : Pouvoir de M. Jean-Michel PÉNARD à Mme Florence BOULLET

Pouvoir de M. Laurent MOLEZ à Mme Sophie LE DRÉAN QUENEC'H DU

Pouvoir de M. Merwan GARROUJ à M. Claude JAOUEN

Pouvoir de Mme Nathalie LECARDONNEL à Mme Sonia GAMEROFF

Pouvoir de M. René MARHEM à M. Pierre HUCKERT

Pouvoir de Mme Nathalie BELLEC à M. Yves FERÉY

### **Installation de Madame Marie-Christine GARNIER, Conseillère Municipale**

Suite à la démission de Madame Béatrice FOUCHER-SAUVÉE, Conseillère Municipale Déléguée, il a été procédé à l'installation de Mme Marie-Christine GARNIER en tant que Conseillère Municipale.

### **1 - Rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes du Val d'Ille**

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activités 2015 de Communauté de Communes du Val d'Ille.

### **2 - Projet de statuts de la Communauté de Communes du Val d'Ille – avis**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, a émis un avis, sous forme de proposition, sur le projet de statuts de la Communauté de Communes du Val d'Ille.

### **3 - Analyse des Besoins Sociaux – information**

Le Conseil Municipal, a pris acte du travail d'analyse des besoins sociaux menée courant 2016 par une étudiante en master 2 - intervention sociale.

### **4 - Rapport d'activités 2015 de la Collectivité Eau du Bassin Rennais**

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activités 2015 de la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

### **5 - Commissions Municipales – modifications**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, accepte la désignation de Madame Marie-Christine GARNIER, Conseillère Municipale, dans les Commissions Municipales « Enfance, Jeunesse, solidarités et Petite Enfance ».

### **6 - Fonds de concours 2016 de la Communauté de Communes du Val d'Ille à la Ville de Melesse**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Communauté de Communes du Val d'Ille, le versement du fonds de concours s'élevant à la somme de 146 776,74 € pour l'année 2016 et de l'affecter au financement des travaux d'un terrain de sport synthétique communal.

### **7 - Redevance 2016 pour l'occupation provisoire du domaine public des communes par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz**

En application du Décret n° 2015-334 du 25 mars 2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, fixe le montant de la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz à 0,35 €/mètre de canalisation de distribution mise en gaz (construction nouvelle et renouvellement) au cours de l'année précédant celle au titre de laquelle la redevance est due.

### **8 - Demande de subvention auprès du SDE - extension éclairage public parking sud de l'église**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du SDE, le bénéfice de la subvention pour les travaux d'extension d'éclairage public parking sud de l'église, pour un montant de 2 960 €.

### **9 - Aire d'accueil des gens du voyage - convention 2016**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, valide la convention conclue entre l'Etat et la Ville de Melesse pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage pour l'année 2016 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**10 - Cession gratuite d'une parcelle, route de Chevaigné, par la société OCDL-LOCOSA au profit de la Ville de Melesse**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, accepte la cession gratuite par la société OCDL-LOCOSA à la Ville de Melesse, du terrain situé rue Chevaigné, cadastré AN n°279 d'une superficie de 179 m<sup>2</sup>, permettant ainsi l'entretien et l'utilisation du lavoir.

**11 - Acquisition d'une bande de terrain au lieu-dit « La Haye Ferrière »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise l'acquisition d'une bande de terrain, extraite de la parcelle D 668, d'une superficie de 1400 m<sup>2</sup> environ, située au lieu-dit « la Haye Ferrière » au prix de 0,60 €/m<sup>2</sup>.

**12 - Acquisition d'une bande de terrain au lieu-dit « Le Haut Landrier »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise l'acquisition d'une bande de terrain, extraite de la parcelle D 1059, d'une superficie de 352 m<sup>2</sup> environ, située au lieu-dit « Le haut Landrier » au prix de 0,60 €/m<sup>2</sup>.

**13 - Cessions de chemins ruraux - fixation du prix de vente et prescription d'une enquête publique**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, accepte la cession des chemins ruraux comme mentionnés ci-dessous et autorise Monsieur le Maire à prescrire l'enquête publique préalable.

<b>Section</b>	<b>Superficie</b>	<b>Lieu</b>	<b>Prix du m<sup>2</sup></b>
D 983 et 976	91 m <sup>2</sup> environ	La Petite Guimondière	0,60 €
E 1922	431 m <sup>2</sup> environ	La Landrière	0,60 €
E 1922	341 m <sup>2</sup> environ	La Landrière	0,60 €
E 1922	309 m <sup>2</sup> environ	La Landrière	0,60 €
D 1059	1220 m <sup>2</sup> environ	La Landrière	1,50 €
D 1059	191 m <sup>2</sup> environ	La Landrière	0,60 €
D 1059	277 m <sup>2</sup> environ	La Landrière	0,60 €

#### **14 - Projets de déclassement de voies communales du domaine privé de la commune en vue de leurs aliénations**

Le Conseil Municipal, par 27 voix « POUR » et 2 « ABSTENTIONS » accepte les projets de déclassement de voies communales du domaine privé de la commune en vue de leurs aliénations comme mentionnés ci-dessous et autorise Monsieur le Maire à prescrire l'enquête publique préalable.

D 1185-419-414	870 m <sup>2</sup> environ	Le Haut Mesnil
D 1284-1285	61 m <sup>2</sup> environ	Les Mazures
B 941	218 m <sup>2</sup> environ	Le Bas Couyer
F 467	40 m <sup>2</sup> environ	La Gaudière
E 1259	303 m <sup>2</sup> environ	Millé
C 1075 et 561	507 m <sup>2</sup> environ	Le Chesnay Beaujoué
F 61 et 73	78 m <sup>2</sup> environ	La Hautière
F 1153-1154	284 m <sup>2</sup> environ	Le Clos Ramard

#### **15 - Territoires de démocratie sanitaire en région Bretagne – avis**

Le Conseil Municipal, par 28 voix « POUR » ET 1 « ABSTENTION » retient l'option n°2 « *maintien du découpage actuel et ouverture d'un droit à l'expérimentation permettant le rapprochement de territoires volontaires* » sur le projet de « territoires de démocratie sanitaire, conformément à l'article R 1434-29 du Code de la santé publique ».

#### **16 - Opération « ensemble baissons le volume de nos déchets » - mise à disposition de gobelets par le SMICTOM DES FORETS.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, approuve l'opération « ensemble baissons le volume de nos déchets » menée par le Smictom des forêts et autorise la mise à disposition de 512 gobelets afin de les proposer aux diverses associations lors de manifestations, moyennant une caution de 1,00 € par gobelet.

#### **17 - Convention de prêt de matériel à titre gratuit entre la Ville de Melesse et le laboratoire LABOCEA**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le laboratoire LABOCEA, relative au prêt, à titre gratuit, de matériels divers à l'occasion de la fête de la science qui se déroulera du 6 au 8 octobre 2016.

**Affichée le 11 Octobre 2016**

**Le Maire,**

**Claude JAOUEN**

